

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 20 mars 2026 à 19h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations

1. Election du maire
2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Election des adjoints
4. Lecture de la charte de l'élu local
5. Indemnité de fonction du maire et des adjoints
6. Délégation du conseil municipal au maire
7. Commissions municipales

Erbray, le 16 mars 2026

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

